

Alimentation durable, agriculture de proximité : quels enjeux pour le développement de notre territoire ?

Frederic WALLET

UMR Sadapt, INRA Agroparistech, Université Paris Saclay



MANGER LOCAL : RELEVONS LE DÉFI ! – LORIENT, 29 Novembre 2017

Des réponses politiques et citoyennes aux attentes des consommateurs



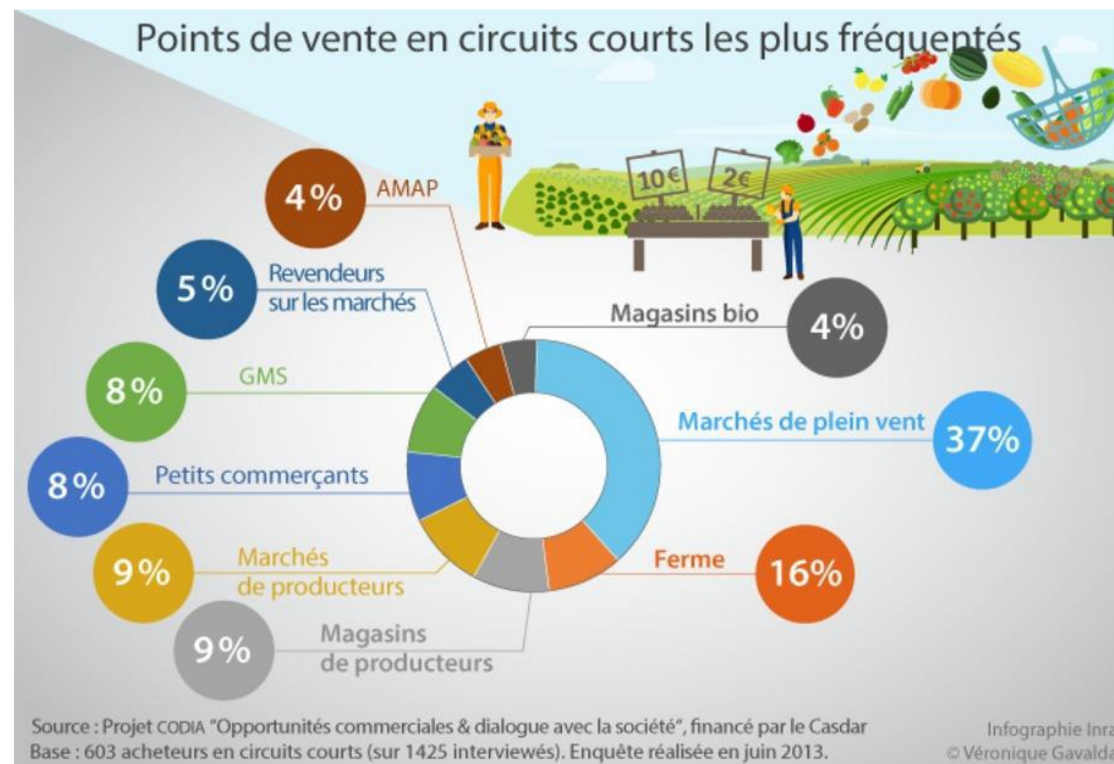
- Question alimentaire: **importance grandissante** ces dernières années
- Attentes fortes des consommateurs sur la **qualité et la provenance de leur alimentation** et prise de conscience des **enjeux environnementaux et du changement climatique**
- Réponses: **initiatives publiques et privées, et mobilisation de la société** (initiatives et pression sociale) visant à satisfaire les besoins alimentaires des populations tout en respectant les équilibres socio-environnementaux, et à **reterritorialiser l'alimentation**

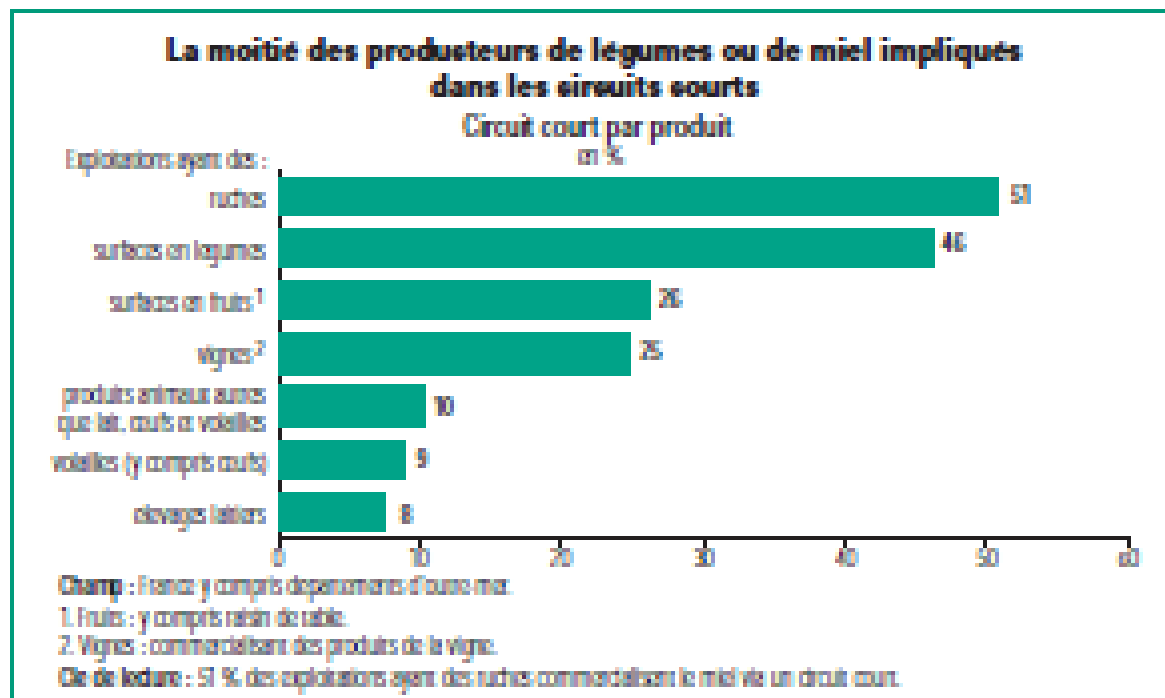
Les circuits courts en France

- 20% des exploitations en circuits courts
 - 110 000 agriculteurs concernés (dont 20000 en viticulture)
- Une activité non marginale
 - une part majoritaire dans le chiffre d'affaires pour 40% de ces exploitations
- Circuits de commercialisation
 - Les ventes traditionnelles majoritaires
 - Faible développement des paniers, de la restauration collective
 - Un mode de commercialisation complémentaire aux circuits longs
- Caractérisation des exploitations
 - Plus de main d'oeuvre (2,2 UTA / 1,6)...
 - mais attention à la précarité des emplois en CCP

- 42 % des consommateurs français passent par les circuits courts, pour 6 % à 7 % des achats
- Le nombre de points de vente augmente : en 2014-2015, 600 à 1 200 marchés de producteurs, 1 600 AMAP, 650 ruches, 250 magasins de producteurs

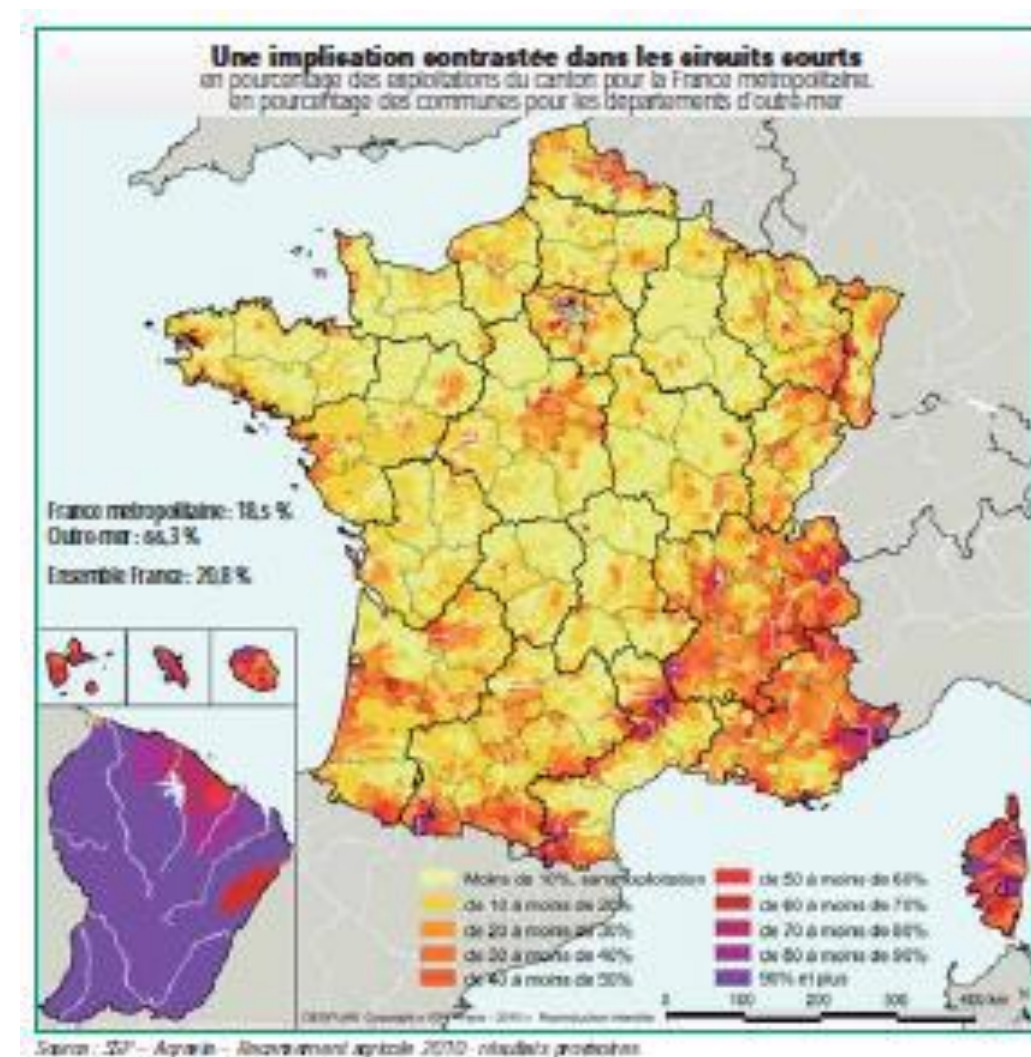
Une 20aine de formes





Source : INRAE – Agreste – Recensement agricole 2010 – résultats préliminaires

Des situations différenciées selon les produits et les territoires



Alimentation durable: une réponse aux enjeux de transition des territoires

- Prise de conscience du **caractère central des enjeux d'alimentation durable** pour la **mise en mouvement des territoires** vers la transition écologique et sociétale
- Alimentation durable: impose une **approche transversale** des enjeux, nécessitant **l'engagement de nombreux acteurs** publics et privés
- **Visée transformatrice** du modèle de développement des territoires :
 - **Défi énergétique:** lutte contre le dérèglement climatique,
 - **Défi environnemental:** préservation des ressources naturelles et de la biodiversité,
 - **Défi économique et sociétal:** emploi local non délocalisable, répartition de la valeur ajoutée, aménagement du territoire, santé, lien social, lien rural-urbain...

L'alimentation, vecteur de politiques plus transversales

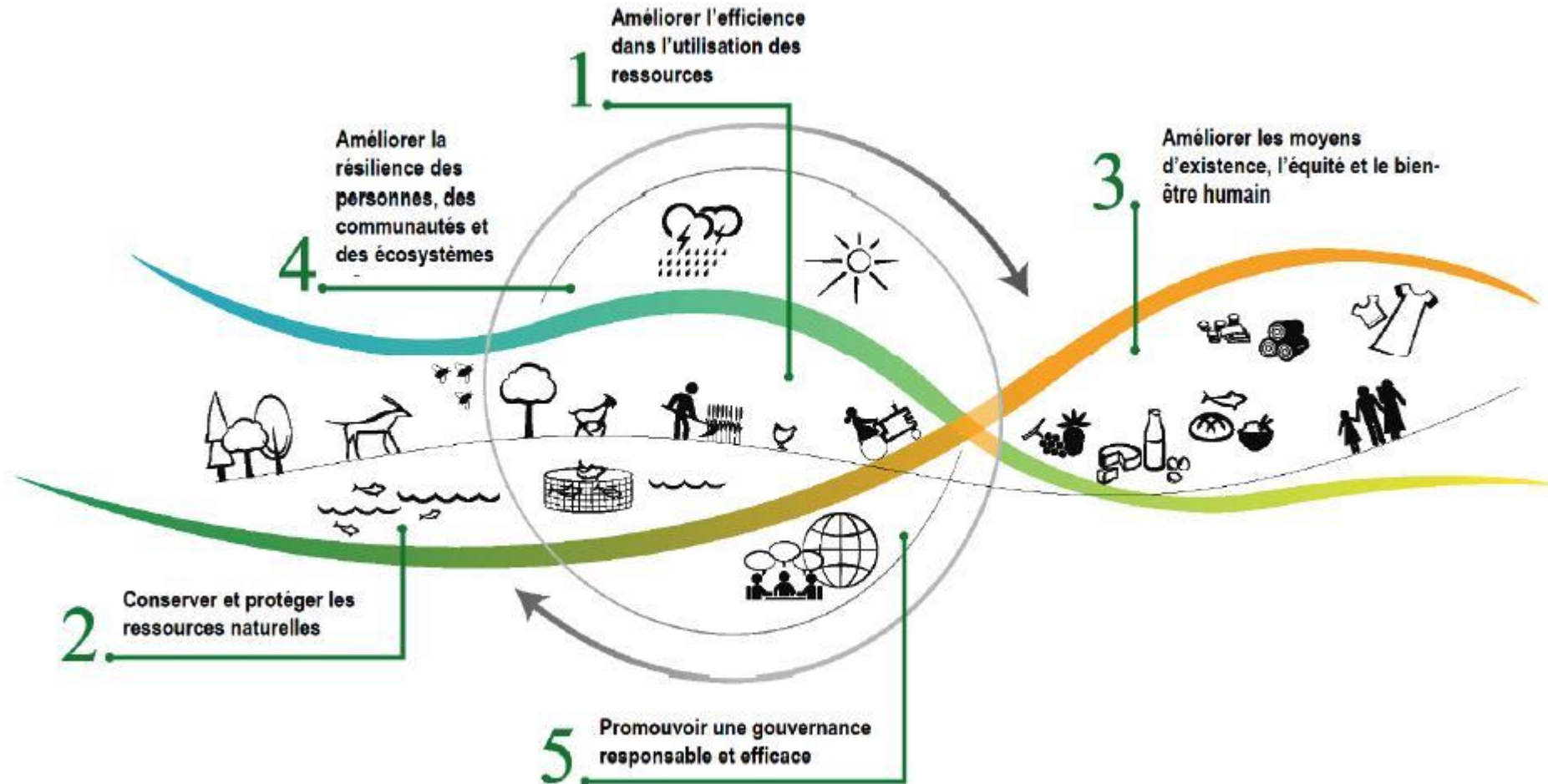
- **Politique alimentaire: construction transversale** nécessitant l'engagement de nombreux acteurs publics et privés
- **Rôle central des collectivités locales: engagement volontaire** dans des expérimentations et des processus d'apprentissage progressif
- ***De par leurs missions***
 - Information et sensibilisation, exemplarité, mise en relation de partenaires, orientation de leurs interventions
- ***De par leurs leviers d'action***
 - Accès et gestion foncière, financement de projets (y c installation agriculteurs, plateformes logistiques...), soutien à l'accompagnement de projets individuels et collectifs, commande publique

Alimentation durable et
autonomie territoriale

Régimes alimentaires durables (FAO)

- Protection et au respect de la biodiversité et les écosystèmes
 - Faible impact environnemental
 - Recherche d'optimisation des ressources naturelles et humaines.
- Contribution à la santé
 - Sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - Vie saine pour les générations actuelles et futures
- Culturellement acceptables
- Économiquement équitables et accessibles, abordables

Les cinq principes de l'alimentation et de l'agriculture durables



(les enjeux pour l'alimentation et l'agriculture – source FAO)

Agriculture de proximité(s)



- Notion qui permet
 - De ne pas réduire la notion de circuits courts au nombre des intermédiaires
 - De dépasser le tropisme trop tourné vers la ville de l'agriculture urbaine
- Proximités
 - Géographique, culturelle, relationnelle, organisationnelle, communautaire (partage de destin...territorial), fonctionnelle
- Interroge
 - La place de l'agriculture dans le projet de territoire
 - La concurrence/complémentarité des usages fonciers
 - Les flux agricoles et alimentaires sur le territoire: autonomie, bassin alimentaire
 - Les politiques mises en œuvre sur le territoire, en faveur de l'agriculture, du foncier, l'alimentation, de l'environnement, de la santé...

Autonomie alimentaire des territoires

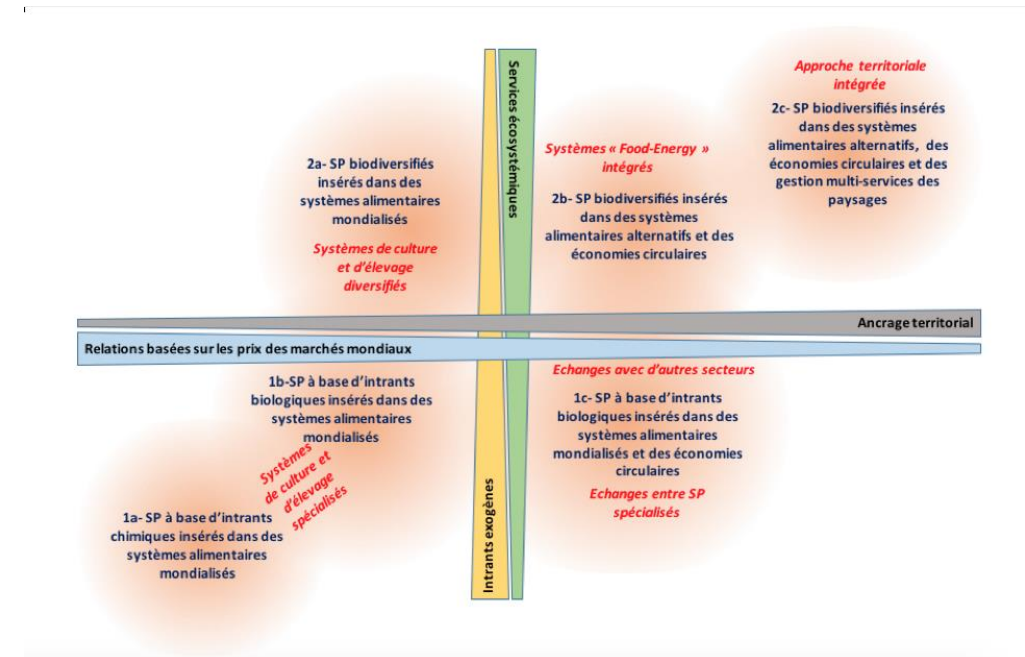
- En moyenne, les villes françaises ne consomment que 2 % de denrées locales
- Nantes et Angers offrent un plus grande diversité de types de produits locaux.
- Très peu d'aires urbaines atteignent un niveau d'autonomie supérieur à 5 % dans au moins deux catégories de produits
- 98 % des produits alimentaires consommés localement sont importés
- 97 % de la production agricole des villes est consommée à l'extérieur de ces territoires

Taux d'autosuffisance alimentaire des 100 principales agglomérations françaises	
1. Avignon 8,2%	11. Lorient 4,38%
2. Valence 6,43%	97-100 Thionville, Compiègne, Creil, Forbach <0,2%
3. Nantes 6,37%	
4. Angers 6,36%	

(source: Utopie, 2017)

Reterritorialisation agricole: un enjeu de résilience

- **Résultat d'une logique de spécialisation** agricole et agroindustrielle des territoires au profit de la demande mondialisée
- **Rendre aux territoires ruraux leur fonction nourricière**: réactiver le lien rural-urbain, les échanges entre villes voisines, et diversifier les bassins alimentaires des agglomérations
- **Logique de reterritorialisation via des modèles innovants** (économie circulaire, micro-fermes, circuits de distribution alternatifs...)

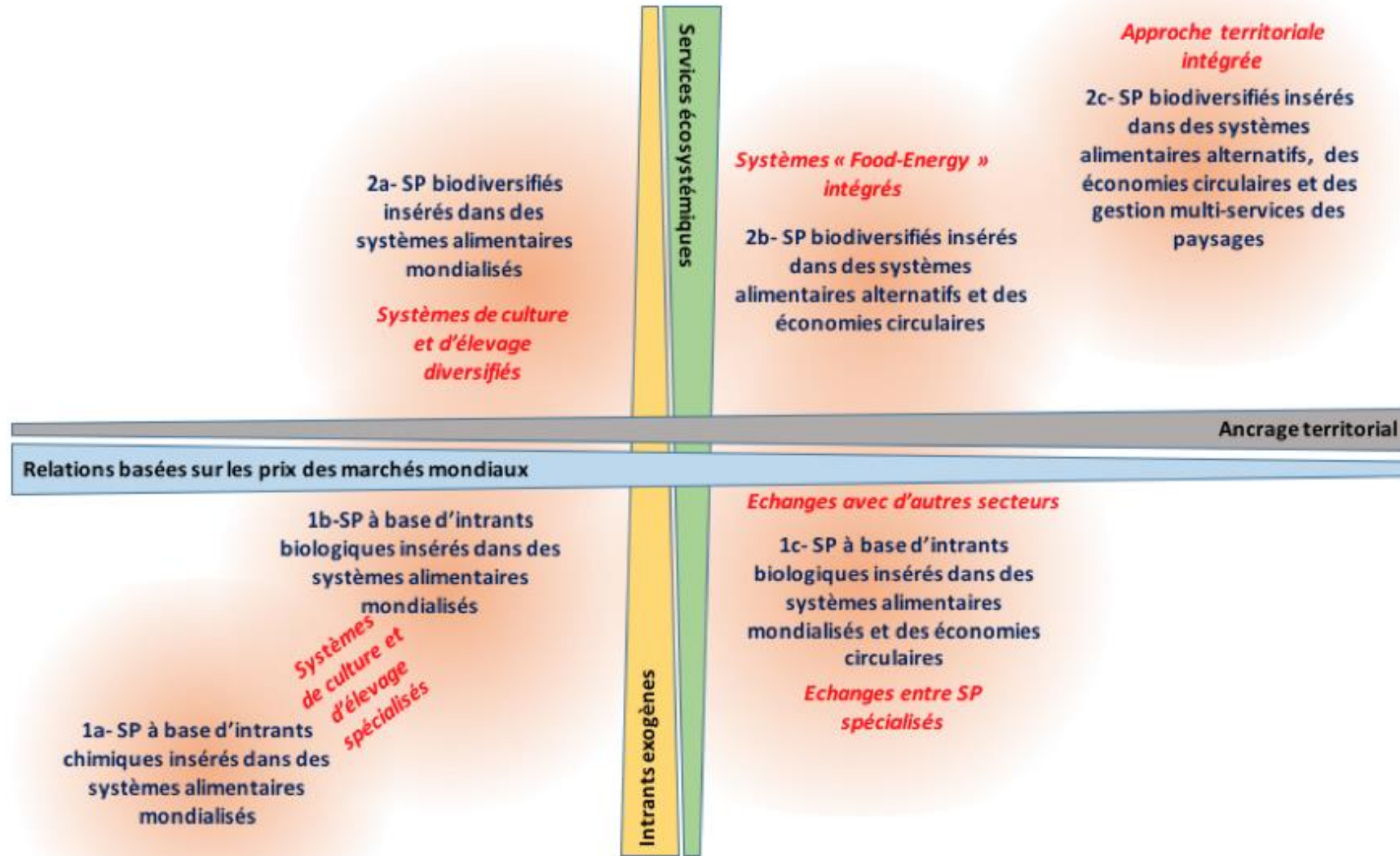


Enjeux de résilience

Environnementale (réduction des impacts), économique (réduction de la vulnérabilité et dépendance), sociale (renforcement des liens sociaux)

Ré ré

- Résul
agricol
au pro
- Rend
nourr
échar
les ba
- Logiq
modè
micr
alterr



on des
uction de la
e), sociale
iaux)

Autonomie de 10 à 15%: un objectif raisonnable



- Nécessité de retrouver la diversité agricole (polyculture, agriculture urbaine) et des activités de transformation
- Des potentiels d'autonomie différenciés selon les agglomérations
 - Plus de 90% pour Angers, Albi, Pau en raison de leurs actifs agricoles: enjeu de réorientation du modèle agricole
 - Moins de 25% pour Bordeaux, Paris, Marseille en raison de leur densité urbaine et disponibilités foncières: enjeu d'émergence de formes d'agriculture (péri)-urbaine

Une démarche volontariste des
collectivités

Engagement volontaire décentralisé et inflexion de la politique agricole

- Engagement volontaire des collectivités sur la question alimentaire
 - Souvent dans le prolongement des projets de territoire de développement durable (ex: Agendas 21 locaux)
 - Mobilisation collective à large échelle: Pacte de Milan (2015), Déclaration de Rennes (ARF, 2014)
- Rôle d'impulsion d'acteurs sensibilisés aux enjeux de transition
 - Associations porteuses de projets, élus, services impliqués dans l'agriculture ou la restauration scolaire
- Opportunités fournies l'évolution de la politique Ministérielle
 - Programme National pour l'Alimentation, 2008
 - Appel à projet PAT, 2016
 - Etats Généraux de l'Alimentation, 2017

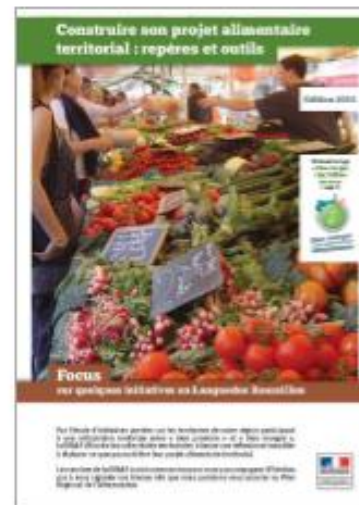


■ ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMEN
TATION

Le projet alimentaire territorial (LAAF): ce que dit la loi

« Art. L. 111-2-2. – Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de **manière concertée** avec **l'ensemble des acteurs** d'un territoire et répondent à **l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**. Ils participent à la consolidation de **filières territorialisées** et au développement de la consommation de produits issus de **circuits courts**, en particulier relevant de la **production biologique**.

« Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable, définis à l'article L. 111-2-1 du présent code, peuvent prendre la forme de projets alimentaires territoriaux. Ces derniers visent à rapprocher **les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs** et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. »



Une diversité de motivations et de degrés d'ambition

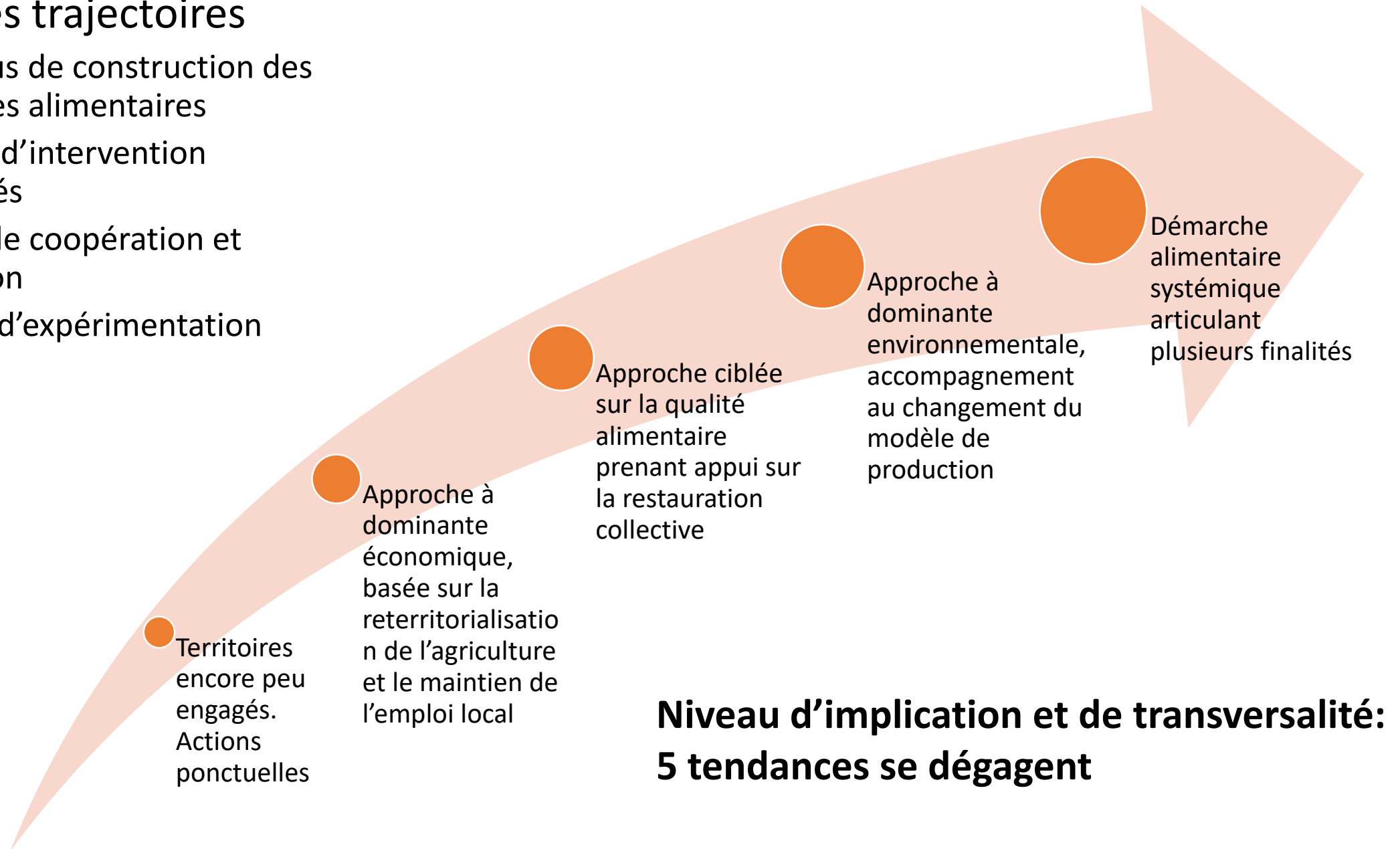
- Des réponses aux enjeux territoriaux et aux exigences de réorientation de l'action publique



- Maintenir l'emploi agricole et renforcer l'ancrage territorial
 - Préserver et valoriser les ressources locales, le patrimoine (naturel, culinaire), l'identité territoriale
 - Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre
 - Préserver la qualité de l'eau, l'environnement (sols, biodiversité, paysages)
 - Aller vers l'autonomie alimentaire et plus de résilience
 - Changer le modèle de production, de transformation et de distribution
- Ambition de durabilité: construction progressive pour éviter les blocages et fédérer pas à pas

Diversité des trajectoires

- Processus de construction des politiques alimentaires
- Champs d'intervention privilégiés
- Modes de coopération et animation
- Rythme d'expérimentation



Les axes d'intervention des collectivités

- En général, entrée dans la question alimentaire par une **thématique choisie** au regard de leurs champs de compétences et des enjeux territoriaux.
- Appui sur les projets de territoire, leurs différentes politiques publiques, **documents-cadre et outils réglementaires notamment liés à l'aménagement**.
- Saisie des opportunités telles que des **appels à projets** pour accélérer le processus et/ou expérimenter de nouvelles approches et actions.

Foncier
agricole

Qualité de
l'eau

Restauration
collective

Nutrition /
éducation
alimentaire

Lutte contre le
gaspillage

Structuration
de nouvelles
filières

Changements
pratiques
agricoles

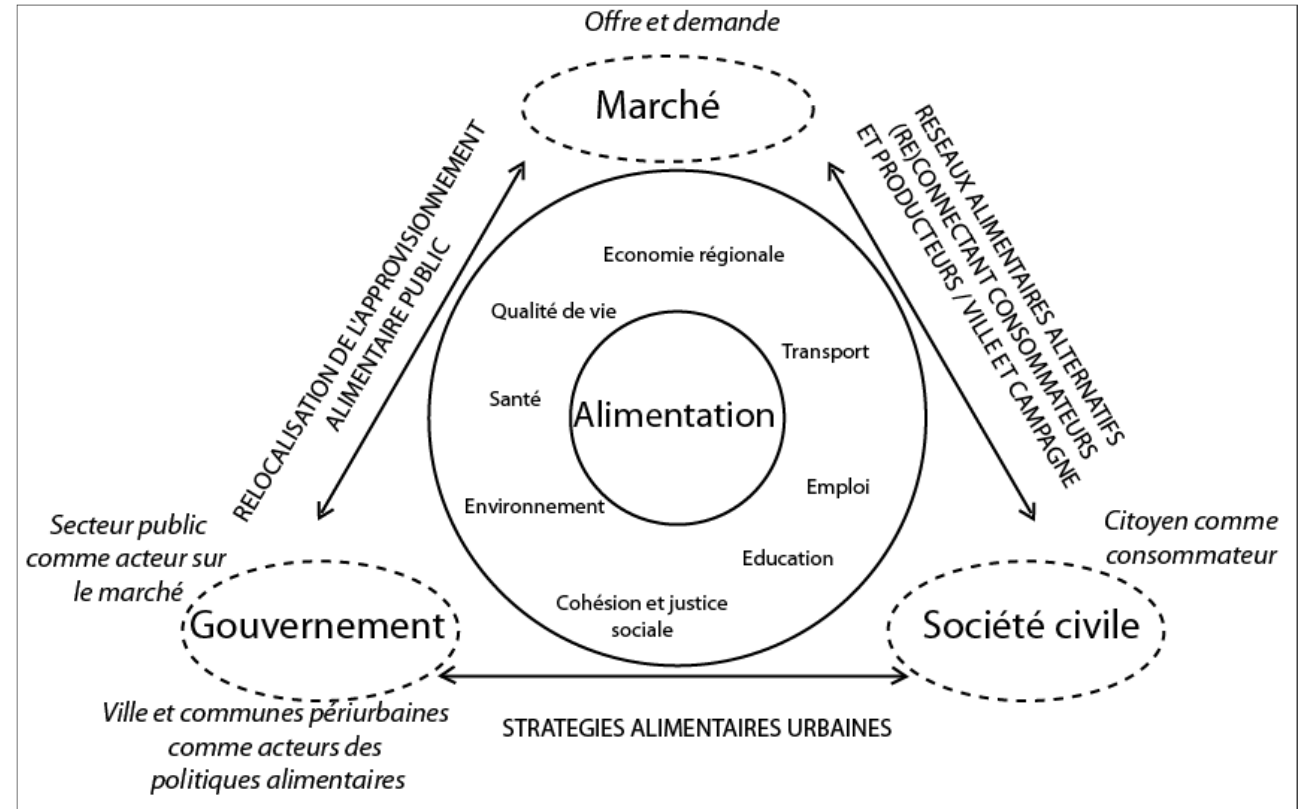
Cohésion
sociale et
solidarité

La gouvernance alimentaire des
territoires: un processus en
émergence

Gouvernance alimentaire territoriale: les termes du problème

- **La gouvernance alimentaire doit à la fois permettre** le soutien à la consommation de productions agricoles locales, l'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité, et la participation des habitants aux décisions liées à cette alimentation (démocratie alimentaire).
- **Elle suppose une collaboration entre les acteurs** publics (qui définissent les normes, la fiscalité, les aides, les marchés publics, des politiques de développement ...), les acteurs économiques (entreprises, artisans, agriculteurs, ...) et les individus et leurs organisations (associations, citoyens contribuables, consommateurs, ...).
- **Elle se traduit par des dispositifs multi-acteurs** comme le marquage de produits locaux, la mise en place et/ou le développement de marchés et boutiques de producteurs, de politique nouvelle d'approvisionnement de la restauration collective, la création de nouveaux produits par le biais d'innovations technologiques, ...
- **Aujourd'hui, la gouvernance alimentaire des territoires reste souvent partielle**, tant le champ des imbrications entre acteurs est vaste.

- **Gouvernance alimentaire implique un pilotage engageant les acteurs publics: portage politique**
- **Besoin d'une prise en main renforcée**
 - Articulation des échelles territoriales
 - Articulation circuits courts et circuits longs (enjeu de coexistence des modèles)
 - Intégration des enjeux agricoles et alimentaires dans les stratégies de développement territorial
 - Passer d'appuis éparés aux initiatives locales à une véritable politique publique alimentaire territoriale



- **Nécessité de mobiliser acteurs productifs et société civile**
- **Producteurs:**
 - producteurs d'externalités
 - Inertie/innovation de pratiques
 - Levier des organisations collectives (CUMA, GIEE, cooperatives...)

Lieux et instances de gouvernance

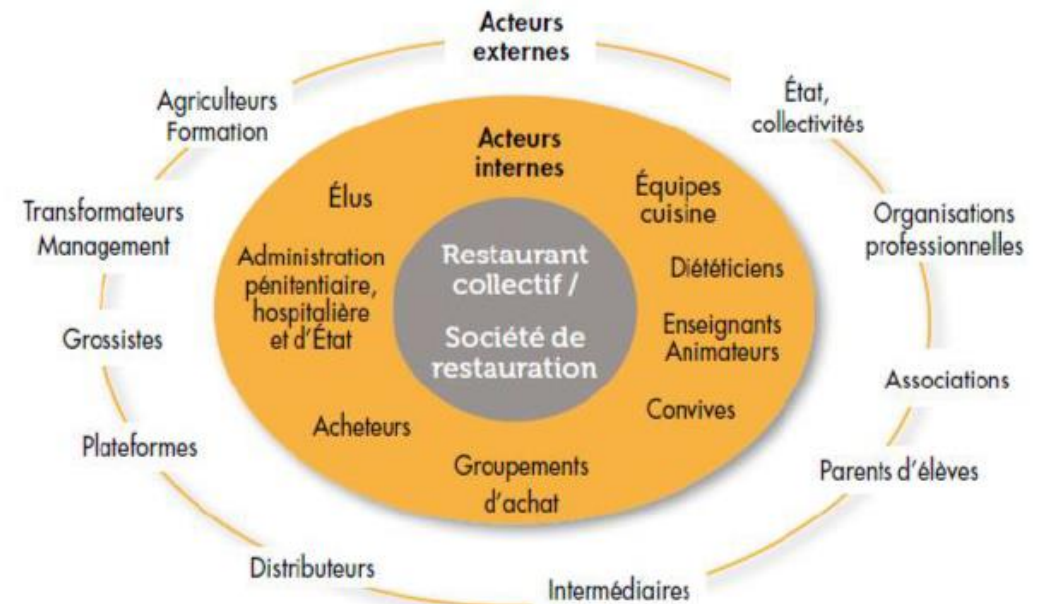
- **Quels sont les lieux, les instances, les dispositifs de concertation** qui permettent aux différents acteurs d'oeuvrer ensemble sur la question alimentaire?
 - Conseils Alimentaires Territoriaux: pas une tradition française
 - Lieux de gouvernance: PTCE, Agendas 21, Charte PNR...
 - Certains territoires ont créé de nouvelles instances dédiées à l'alimentation: Conseil alimentaire au Pays Basque, équipe projet
- Arbitrage entre:
 - Atouts des habitudes de travail et de l'intégration des enjeux alimentaires
 - Inerties organisationnelles et logique d'expertise

Le levier de la contractualisation en RC



RC: à l'articulation de différents enjeux et politiques

Inscrire la RC dans une logique de projet mobilisatrice



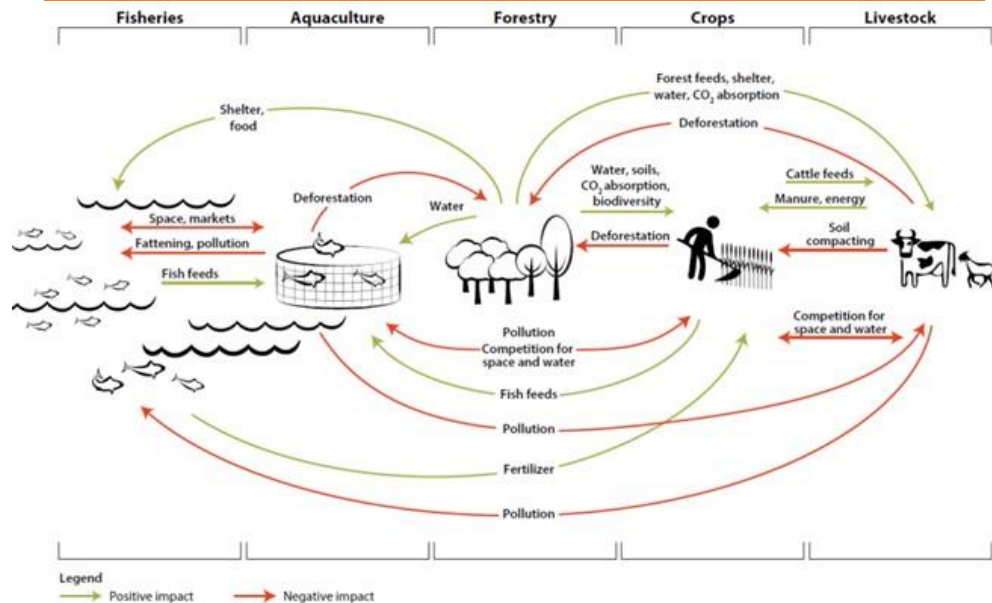
Des clauses de marché public plus favorables au local: allotissement géographique et technique, clauses environnementales et sociales, etc.

Le rôle des plateformes d'approvisionnement

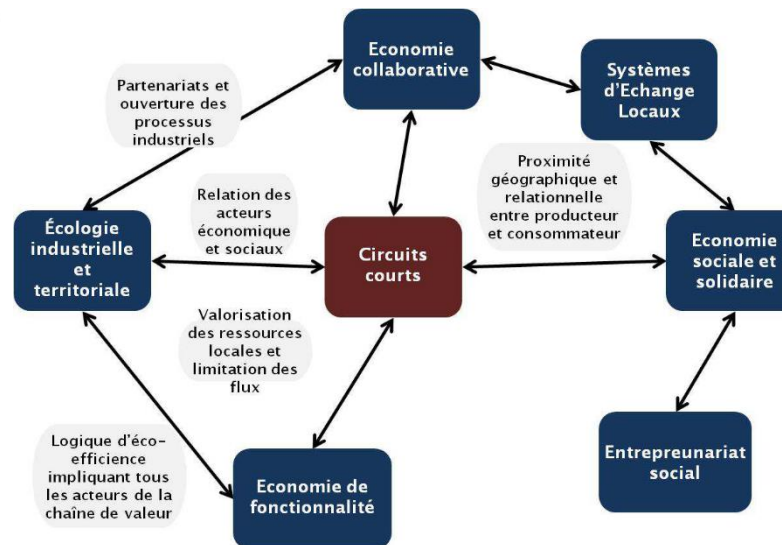
- **Plateforme:** espace, physique ou virtuel, de mise en relation de l'offre et de la demande. Elle assure des fonctions logistiques et commerciales
- Création depuis le début des années 2000, rythme de création plus soutenu depuis 2009: premiers résultats du Grenelle de l'Environnement
- **Premières plateformes dédiées uniquement aux produits biologiques**, pas forcément tous locaux, tandis que celles dédiées à la vente de tous les produits locaux (biologiques ou non) sont plus récentes.
- Premières plateformes impulsées par des agriculteurs et des collectivités territoriales, les Chambres y sont venues à partir de 2009

Quelques perspectives

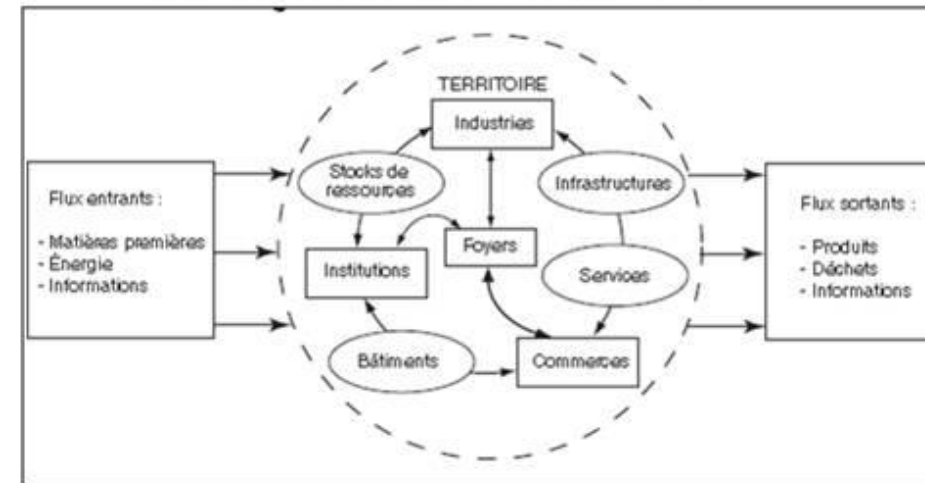
Synergies et conflits entre sous-secteurs... et entre modèles agricoles



Intégration et cohérence territoriale des modèles d'innovation économique et sociale

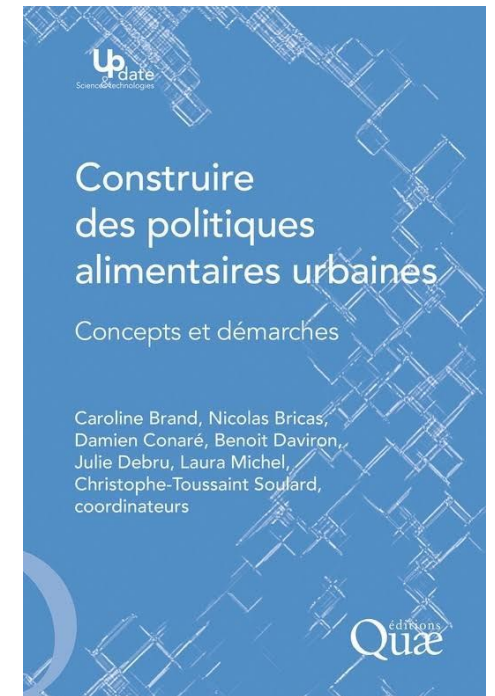


Métabolisme territorial: flux territoriaux de ressources



Comment mettre en œuvre un dialogue alimentaire inclusif sur les territoires?

- Evolution du cadre de politiques publiques vers un renforcement de la participation citoyenne (environnement, alimentation...)
- Processus complexe à gestation longue
- « Prendre part » construit de la valeur et structure des **hiérarchies de valeurs**, et confère une forme de **légitimité aux décisions** prises dans ce cadre
 - Reconnaissance de la **diversité des savoirs**: intelligence collective des institutions
 - Rupture par rapport à une approche experte (MAAF/Chambres d'Agriculture)



Fédérer les acteurs autour de l'alimentation durable: un processus de long haleine

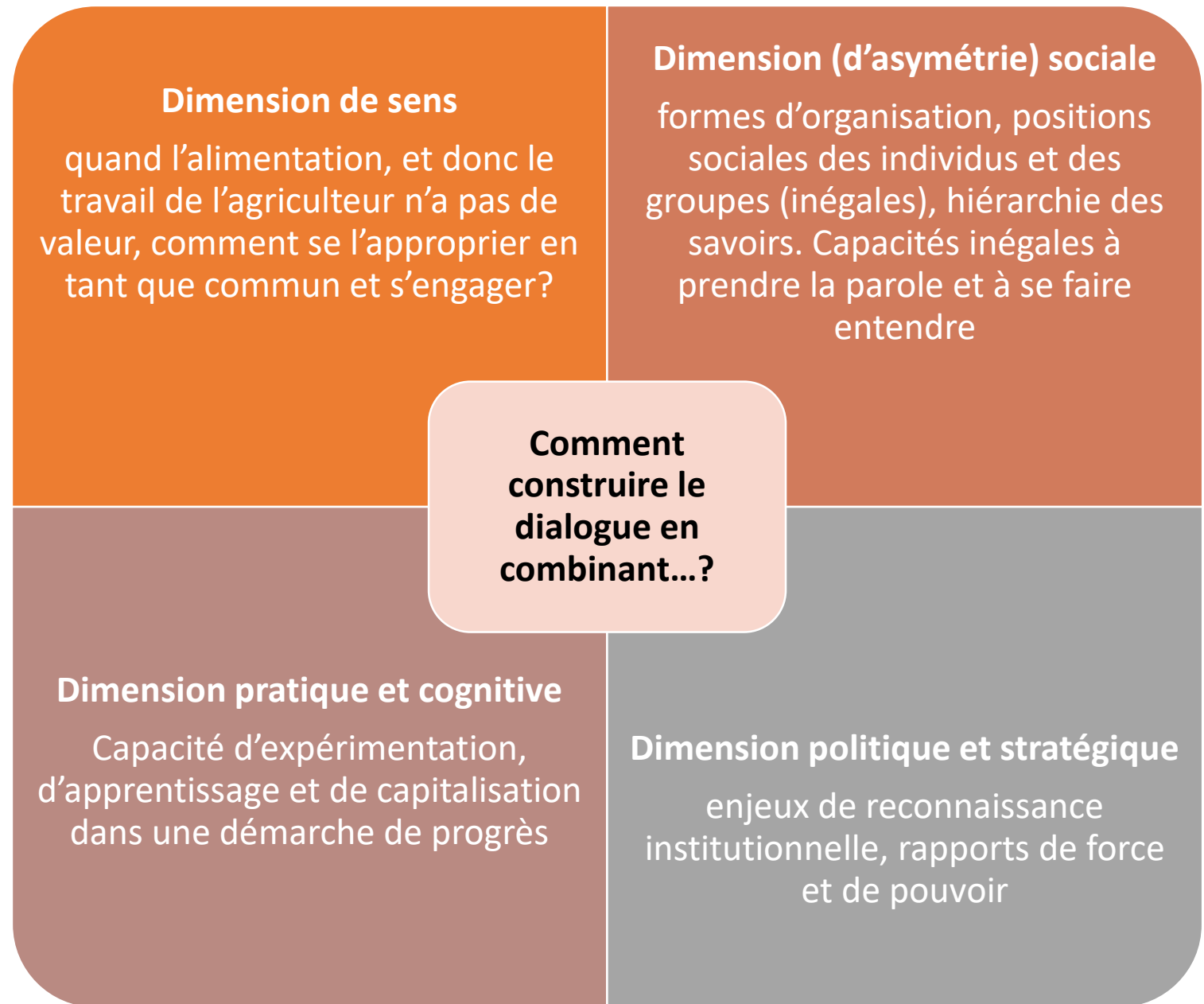
- Conditions de réussite :
 - Bonne **connaissance des acteurs du territoire** (institutionnels, professionnels, associatifs..), personnes et structures-ressources, différentes actions menées sur le territoire et projets
 - Mobiliser **l'expertise des réseaux nationaux** (Terres en Villes, Civam, FNAB...) et de la recherche (RMT AL, CASDAR, PSDR...)
 - Prendre appui sur les **réseaux et partenariats déjà constitués**, quelques leaders ;
 - **Impliquer les professionnels sensibilisés**
 - **Faire le lien avec les initiatives associatives et citoyennes**, et proposer des espaces d'échanges, de travail, de pilotage ajustable dans le temps ;
 - S'entendre sur un **cadre commun** (état des lieux, objectifs, actions, modalités de gouvernance)

Construire l'action alimentaire en commun sur les territoires

Pas de solution clé en main pour réussir la concertation et la participation sur les territoires => Besoin de réinventer à chaque fois

Besoin d'identifier les facteurs conditionnent la possibilité d'un engagement pratique, pour définir les problèmes et les solutions

Etablir des collectifs pertinents



MERCI DE VOTRE
ATTENTION

wallet@agroparistech.fr

